

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-IRSTEA**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : snrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://snrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 395 du 26 juin 2015

Appel du CSN du SNTRS-CGT

Le Conseil Syndical National du SNTRS-CGT, réuni le 25 juin 2015, dénonce l'affaiblissement du rôle des EPST consécutif à la mise en place des COMUE. Le CSN appelle à combattre toutes les restructurations et les mutualisations en cours qui affaiblissent le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les processus électoraux pour les élections dans les COMUE se déroulent dans l'urgence, favorisant l'opacité pour empêcher l'expression des personnels. Malgré ces difficultés, les remises en cause de la place des personnels et de leur travail nécessitent des élus pour défendre les personnels et permettre une expression contradictoire avec le discours dominant. Quand c'est possible, le CSN du SNTRS-CGT recommande à la constitution de listes de résistance.

La mise en place du Rifseep en remplacement des primes existantes, ne contribuera pas à améliorer la situation financière des agents. Au contraire, il favorisera l'individualisation et l'arbitraire, y compris dès la cotation des postes. Il constitue une attaque contre le statut de fonctionnaire. Cette prime, dont rien ne garantit la réactualisation risque d'être érodée par l'inflation; cette érosion impactera d'abord les plus jeunes. Nous exigeons le maintien d'une PPRS à 20% d'un indice de référence revalorisé pour tous les ingénieurs, les techniciens et les chercheurs, avec une intégration dans le salaire.

La réforme des grilles proposée par la Ministre de la Fonction Publique exclut les chercheurs et les ingénieurs des rares revalorisations et notamment du transfert de l'équivalent de 9 points d'indice de l'indemnitaire vers l'indiciaire. Cette discrimination est intolérable.

Dans le cadre du budget 2016 des organismes de recherche et des universités, nous réclamons des créations de postes de titulaires pour résorber la précarité et répondre aux besoins de la recherche et de la formation. Le SNTRS-CGT appelle personnels à participer aux initiatives qui seront lancées à l'automne prochain pour résister à l'austérité et défendre l'emploi.

Villejuif, le 26 juin 2015